Université de Lille

Séance du Conseil d'Administration en date du 06 février 2020

Délibération n°CA-2020-008

Ordre du jour

1. **Désignation d'une personnalité extérieure au sein du conseil d'administration**
2. **Avis sur la demande de remise gracieuse d'un Agent comptable suite à mise en débets**
3. **Informations du président**
4. **Approbation du PV de CA du 12 décembre 2019 *(délibération)* *reporté au CA du 12 mars 2020***
5. **Points à caractère stratégique**
   - 5.1. Présentation du projet « Transversalité »
   - 5.2. Liste des Unités de Recherche : renouvellement et création ***reporté au CA du 12 mars 2020***
   - 5.3. Echanges sur le contrat de site
   - 5.4. Information sur les projets :
     - 5.4.1. Intégration et développement des IDEX et des ISITE (IdEés)
     - 5.4.2. Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence (SFRI)
     - 5.4.3. Université européenne
     - 5.4.4. PIA3 Pôle pilote de formation des enseignants et de recherche en éducation
6. **Délibérations et avis relatifs au fonctionnement de l'université**
   - *6.1. En matière de ressources humaines*
     - 6.1.1. Approbation du dispositif d'intéressement à destination des personnels BIATSS (*délibération*)
     - 6.1.2. Approbation du dispositif d'intéressement en matière de formation professionnelle (*délibération*)
     - 6.1.3. Approbation de l'extension du congé pour projet pédagogique aux contractuels enseignants (*délibération*)
   - *6.2. En matière réglementaire*
     - 6.2.1. Règles d'usage des BU et Learning Center du SCD (*délibération*)
     - 6.2.2. **Renouvellement de la délégation du Conseil d'Administration au Président et modalités de présentation du bilan (*délibération*)**
     - 6.2.3. Retour sur l'enquête relative au fonctionnement des instances
   - *6.3. En matière tarifaire et d'achats*
     - 6.3.1. Seuils et procédures appliqués dans le cadre des achats (*délibération*)
     - 6.3.2. Tarifs de l'imprimerie de la Direction de la logistique au 1er janvier 2020 (*délibération*)
     - 6.3.3. Tarifs de la Faculté de Pharmacie (*délibération*)
     - 6.3.4. Tarifs de la Formation Continue (*délibérations*)
     - 6.3.5. Tarifs du CLIL (*délibération*)
     - 6.3.6. Autorisation d'achat de cartes cadeaux au concours Hubgame - complément (*délibération*)
     - 6.3.7. Autorisation d'achat de cartes cadeaux à destination des personnels lors de leur départ en retraite (CT du 23 janvier 2020) (*délibération*)
   - *6.4. Attribution de subventions*
     - *6.4.1. Sur initiative des composantes :*
       - 6.4.1.1. ILIS : A.E.I.L.I.S (*délibération*) ***retiré de l'ordre du jour***
       - 6.4.1.2. Faculté de Médecine : ACEML (*délibérations*)
       - 6.4.1.3. Faculté de chirurgie dentaire : ACECDL *(délibération)*
       - 6.4.1.4. FFBC-IMMD : BDE (*délibération*)
   - *6.5. Acceptation de dons et legs*
     - 6.5.1. Convention de mécénat entre l'université de Lille et le Fonds de dotation Entreprises et cités (*délibération*)
     - 6.5.2. Convention d'acceptation de don entre l'université (Faculté de Médecine) et la société Neurelec Médical SAS (*délibération*)
7. **Points issus des commissions du Conseil Académique**
   - 7.1. *Points issus de la commission formation et vie universitaire du 30 janvier 2020 :*
     - 7.1.1. Admissions 2020 :
       - 7.1.1.1. Critères d'admission et capacité d'accueil Master 1 (MEEF et masters modifiés suite au CNESER du 15/01) (*délibération*)
       - 7.1.1.2. Capacités d'accueil en Master 2 (*délibération*)
       - 7.1.1.3. Mise en œuvre de la réforme du 1er cycle de santé – Capacités d'accueil en première année PASS et LAS (*délibération*)
     - 7.1.2. Vie étudiante :
       - 7.1.2.1. Bilan financier 2019 FSDIE Projets et Aide Sociale
       - 7.1.2.2. Affectation des crédits issus de la CVEC (commission CVEC du 24 janvier 2020) (*délibération*)
   - *7.2. Point issu de la commission de la recherche :*
     - 7.2.1. Fiches projets Région (CR du 23/01) *(délibération)*

7.2.2. Reliquat de crédits sur contrats recherches *(délibération)*
7.2.3. Taux des prélèvements sur les contrats et les prestations de recherche *(délibération)*

Sous la présidence de Jean-Christophe CAMART, Président de l'Université de Lille

Etaient présents :

Collège A : *Christophe NIEWIADOMSKI, Aymeric POTTEAU, Etienne FARVAQUE, Patricia MELNYK, Jérôme FONCEL*

Collège B *: Jacopo VIZIOLI, Stéphane GOUNON, Chad LANGFORD, Anne FRETEL, Marjorie MEISS, Jamal EL KHATTABI, Moulay-Driss BENCHIBOUN*

Collège BIATSS : *Anthony LENS, Benoit RUCKEBUSCH, Karine DEGRENIER, Ludovic RODRIGUEZ*

Collège étudiants : *Romain GAUDY, Daniel MAKOKO, Michel GROMADA, Ryan L'EVEILLE, Marie Lou DACHY*

Personnalités extérieures : *Corinne DELVALLET, Nicolas LEBAS, Annie LEYS*

Etaient excusés (et procurations) :

Collège A :

Marie-Christine COPIN	*procuration à Jacopo VIZIOLI*
Sophie TISON	*procuration à Chad LANGFORD*
Martine BENOIT	*procuration à Aymeric POTTEAU*
Christophe NIEWIADOMSKI	*procuration à Patricia MELNYCK (à partir de 18h20)*

Collège B :

Gilles TOULEMONDE	*procuration à Aymeric POTTEAU*
Marjorie MEISS	*procuration à Etienne FARVAQUE (à partir de 18h20)*
Jamal EL KHATTABI	*procuration à Benoit RUCKEBUSCH (à partir de 15h)*

Collège BIATSS :

Virginie MULLIER	*procuration à Anthony LENS*
Fabien SANTRE	
Anthony LENS	*procuration à Ludovic RODRIGUEZ (à partir de 18h)*

Collège étudiants :

Zacharie SADEK	*procuration à Romain GAUDY*
Marie Lou DACHY	*(à partir de 16h20)*

Personnalités extérieures :

Frédéric BOIRON	*procuration à Etienne FARVAQUE*
Cosimo PRETE	*procuration à Chad LANGFORD*
Corinne DELVALLET	*procuration à Christophe NIEWIADOMSKI (à partir de 15h30)*
Nicolas LEBAS	*procuration à Jacopo VIZIOLI (à partir de 17h)*
Annie LEYS	*procuration à Christophe NIEWIADOMSKI (à partir de 17h)*

Etaient présents (à titre consultatif, invités ou membre de droit) :

Représentant de la rectrice : Jean-Louis *BERGEZ*

Equipe présidentielle - Bureau :
1er Vice-président : *Nicolas POSTEL*
Vice-présidente ressources : *Georgette DAL*
Vice-présidente formation : *Lynne FRANJIE*
Vice-président recherche *: Lionel MONTAGNE*
Vice-président relations internationales *: François-Olivier SEYS*

Equipe présidentielle – Comité de direction :
Vice-président formation continue et alternance : *Vincent COCQUEMPOT*
Vice-présidente recherche (droit, économique et gestion) : *Nil OZCAGLAR-TOULOUSE*
Vice-présidente communication : *Laetitia ROUX*
Vice-présidente vie de campus et vie étudiante *: Sandrine ROUSSEAU*
Vice-présidente affaires européennes *: Pauline RAVINET*

Unité de formation et de recherche (UFR) – Instituts – Ecoles – Départements :
IUT B : *Serge LAVIGNE*
IUT C : *Fatma BOUALI*
UFR MIME : *Xavier CHOJNICKI*
Faculté de Pharmacie : *représentée par Patricia MELNICK*
INSPé : *Sébastien JAKUBOWSKI*
Faculté de Médecine : *représentée par Eric BOULANGER*
Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales *: Jean-Gabriel CONTAMIN*

Directeur général des services : *Pierre-Marie ROBERT*
Directrice générale des services adjointe : *Marie-Dominique SAVINA*

Chef du service des Affaires Institutionnelles : *François ZALIK*

Invités :
Directeur adjoint du Service Commun de Documentation : *Yann MARCHAND*
Directrice de l'aide au pilotage et qualité : *Agnès FERET*
Service aide au pilotage et qualité *: Mylène ROUSSELLE*
Agent comptable de l'EX université de Lille 2 *: Philippe DULION*

(...)

6. Délibérations et avis relatifs au fonctionnement de l'université

(...)

6.2. En matière réglementaire

6.2.2. Renouvellement de la délégation du Conseil d'Administration au Président et modalités de présentation du bilan

La délégation de certaines des attributions du conseil d'administration au président de l'université, résultant de la délibération n°2019-008 du 7 février 2019, a expiré au 31 décembre 2019.

Afin de permettre d'assurer la continuité du service tout en laissant le temps nécessaire à l'élaboration d'un bilan circonstancié, il est proposé au administrateurs :

- *La reconduction de la délégation dans les termes issus de la délibération susvisée ;*
- *La présentation du compte-rendu des décisions prises en vertu de celle-ci, conformément à l'article L712-3 du code de l'éducation, lors de la séance du conseil d'administration du 9 avril prochain, selon une approche d'une part quantitative, détaillant le nombre d'actes pris, et d'autre part qualitative.*

Le conseil d'administration de l'Université de Lille approuve, lors de sa séance du 06 février 2020, la reconduction de la délégation dans les termes issus de la délibération n°2019-008 du 7 février 2019.

Le Président de l'Université

Jean-Christophe CAMART

Nombre de votants :	**33**
Pour :	**29**
Contre :	**3**
Abstention :	**1**